

volume 7, numéro 2  
juillet 2013



[www.regulvar.com](http://www.regulvar.com)

## L'intercom actualisé par Régulvar

Qui ne se souvient pas d'être assis en classe et d'entendre une voix demander à un élève de se présenter au secrétariat? Dans la plupart des écoles, cette voix est transmise par un système d'intercom composé de haut-parleurs et d'un microphone à un poste principal.

Dans certains établissements d'enseignement, ces appareils ayant pris de l'âge, ils nécessitent aujourd'hui d'être mis à niveau ou remplacés. C'est le cas notamment à la Commission scolaire des Samares, avec qui Régulvar a collaboré pour trouver une solution convenant à leurs besoins. Après évaluation de produits existants, les deux parties ont opté pour le développement d'un intercom à interface tactile capable d'intégrer le système de carillons de même que des fonctions immotiques grâce à une pile BACnet.

Régulvar a confié ce mandat à son équipe de RD, qui a conçu un appareil de communications bidirectionnelles, servant aussi au contrôle d'ambiance, à la gestion d'appels d'urgence, des même qu'à l'affichage de la météo, des absences, des procédures et de l'heure. L'ajout d'options telles la messagerie texte ou une caméra est possible.

Grâce à une interface tactile conviviale, l'utilisateur peut naviguer aisément dans les fonctions, dont :

**Intercom** • Pour les appels généraux, à certaines classes, ou à des groupes.



**Appel** • Pour les appels entre les locaux.



**Confort** • Pour ajuster la température et l'éclairage, et accéder à des renseignements quant aux conditions ambiantes.



**Liste des absences** • Pour connaître les élèves absents.



Quant à elle, la personne désignée comme administrateur dispose d'outils pour configurer les divers paramètres, par exemple les mélodies du système de carillons, les groupes ou les horaires.

Nous avons aujourd'hui la satisfaction de constater que le travail de l'équipe RD a porté ses fruits, puisque le produit final est en voie d'être installé chez le client et que tous sont impatients d'en faire l'expérience.

Nathalie Fradet  
rédactrice  
[nfradet@regulvar.com](mailto:nfradet@regulvar.com)

**Source**  
Mathieu Lajoie, ing.  
directeur RD  
[mlajoie@regulvar.com](mailto:mlajoie@regulvar.com)



## Projets d'avenir

Pour donner une valeur ajoutée aux services immotiques qu'elle offre depuis 1974, Régulvar s'est dotée il y a dix ans d'une équipe de recherche et développement (RD).

Son mandat consiste à concevoir et réaliser des outils permettant à Régulvar d'intégrer rapidement des technologies de pointe à ses solutions, mais aussi d'améliorer des produits existants, d'en créer pour pallier des lacunes ou répondre à des besoins spécifiques de clients, et de proposer de nouvelles activités.

Dans tous les cas, l'équipe de RD contribue à la capacité de Régulvar de se projeter dans l'avenir de l'immotique.



recherche et développement

RD

# Le CHUM

## Un projet d'envergure pour Régulvar

Mis en chantier en 2010, le nouveau CHUM – Centre hospitalier de l'Université de Montréal – sera composé du Centre de recherche et du Centre intégré d'enseignement et de formation (2013), du Centre hospitalier (2016) et des bâtiments adjacents : tour de bureaux, amphithéâtre et bibliothèque (2019).

Régulvar a aujourd'hui le plaisir d'annoncer qu'elle a été sélectionnée parmi 5 grandes entreprises pour planter le système immotique au sein du Centre hospitalier et des bâtiments adjacents, et ce, en raison de sa capacité à réaliser les travaux, de la taille de son équipe et de ses ressources spécialisées. Conséquemment, elle est aujourd'hui partenaire de Construction Santé Montréal, consortium responsable de la conception et de la construction du Centre hospitalier.

En raison de l'ampleur et de la durée des travaux, Régulvar a formé une équipe dédiée composée de chargés de projet, de concepteurs, d'un gestionnaire d'affaires, d'un chargé de l'installation, de 8 techniciens et de plus d'une trentaine d'installateurs. Cette équipe aura la responsabilité d'implanter une solution desservant environ

6000 pièces qui contrôlera l'entièreté des systèmes de CVC, d'éclairage, et de contrôle des charges. Elle aura par ailleurs l'occasion de relever le défi, aussi motivant que considérable, d'intégrer le système de désenfumage au système immotique en tenant compte du fait qu'il partagera l'équipement et les conduits du système CVC.

Bien qu'elle offre des avantages sur les plans de l'économie d'espace, de la fiabilité, et de l'information diagnostique, cette façon de faire demeure très contraignante sur les plans de l'équipement et de la programmation.

D'abord, tout le matériel utilisé doit répondre à des critères stricts en matière sécurité garantissant qu'il peut s'acquitter de sa tâche dans les pires conditions\* et être approuvé par le commissaire aux incendies.

De plus, cela signifie qu'en cas d'incendie, tous les éléments du système CVC – ventilateurs, volets, et autres – doivent être programmés pour délaisser leurs tâches habituelles pour contenir et évacuer la fumée, et ce, peu importe d'où elle provient dans le bâtiment. Cela exigera de la part de



Régulvar la mise en place de stratégies de contrôle et de séquences de fonctionnement élaborées, de même que l'installation de réseaux en parallèle assurant la fiabilité de transmission des commandes. L'entreprise fournira aussi un poste central doté d'un logiciel de gestion qui permettra au client de surveiller de près les opérations et d'intervenir le cas échéant.

Bref, ce projet d'envergure sera sans contredit stimulant pour tous ceux qui y participeront, et Régulvar est fière d'y apporter son expertise.

Nathalie Fradet, rédactrice  
[nfradet@regulvar.com](mailto:nfradet@regulvar.com)

**Source**  
Hugo Lafontaine, ing.  
directeur des ventes, Régulvar Canada  
[hlafontaine@regulvar.com](mailto:hlafontaine@regulvar.com)



### le saviez-vous?

LA SÉCURITÉ,  
RELIÉE À L'ÉLECTRICITÉ  
**Régulvar y voit!**

Soucieuse de la sécurité de ses employés et du respect des normes, Régulvar préconise le travail hors tension, et s'assure qu'il soit toujours effectué sous cadenassage.

Si un employé doit exceptionnellement effectuer un travail sous tension, il doit porter un équipement de protection individuel comme prescrit par la norme de la CSA sur la Sécurité en matière d'électricité au travail, que Régulvar fournit à tout son personnel concerné.

### PROCHAINES FORMATIONS

2013

#### À Laval (français) :

**ORCAVIEW**  
niveau intermédiaire  
**9 • 10 septembre**

**ORCAVIEW**  
niveau avancé  
**11 • 12 septembre**

**PROGRAMMATION GCL**  
**16 • 17 • 18 septembre**

**CRÉATION D'INTERFACE GRAPHIQUE**  
**25 • 26 septembre**

**INTRODUCTION AU CONTRÔLE SANS FIL**  
**1 • 2 octobre**

#### À Ottawa (anglais) :

**ORCAVIEW**  
niveau intermédiaire  
**16 • 17 septembre**

**ORCAVIEW**  
niveau avancé  
**18 • 19 septembre**

**PROGRAMMATION GCL**  
**23 • 24 • 25 septembre**

**CRÉATION D'INTERFACE GRAPHIQUE**  
selon les inscriptions

**INTRODUCTION AU CONTRÔLE SANS FIL**  
**8 • 9 octobre**

#### Pour de plus amples renseignements,

Veuillez consulter notre site Internet

[www.regulvar.com](http://www.regulvar.com)

ou

communiquez avec le service de formation au **450-629-0435** poste **1777**

[formation@regulvar.com](mailto:formation@regulvar.com)

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU